

Qui représente la Suisse à l'étranger?

La crise irakienne (et avant elle, celle des fonds en déshérence) met à l'épreuve la structure et l'organisation du Conseil fédéral. Sur le fond n'apparaissent pas de divergences. La Suisse s'abrite derrière l'ONU, elle proclame la primauté de la diplomatie et inscrit son rôle spécifique dans le respect et la défense des règles et des organisations humanitaires. Sur la forme, la coïncidence de l'entrée en fonction de Micheline Calmy-Rey et l'accession à la présidence de Pascal Couchepin a été l'occasion pour les médias d'afficher une rivalité de style entre une conseillère soucieuse de marquer publiquement son territoire et un président désireux d'occuper toute la place à laquelle sa carrure, pense-t-il, lui donne droit. Mais, en fait, plus que des confrontations de personnes, le «hue et à dia» révèle l'inadéquation des structures.

La politique extérieure est gérée et représentée par trois unités gouvernementales, sous l'autorité collégiale. En premier lieu, les relations internationales et diplomatiques dépendent du Département des affaires étrangères, à l'intérieur duquel la Direction du développement et de la coopération (DDC) forme une sorte de baronnie. Ensuite, les relations économiques extérieures, si importantes pour la Suisse, pays exportateur et considérable investisseur à l'étranger, sont rattachées au Département de l'économie. Enfin, phénomène nouveau, le président de la Confédération, paré du titre de chef d'Etat, ce qu'il n'est que nominalement puisque le pouvoir est collégial, représente la Suisse à l'extérieur ou reçoit en son nom. En cinq semaines, Pascal Couchepin a marqué sa présence à Davos, accueilli un chef d'Etat d'Asie centrale, s'est rendu à Athènes, dont le gouvernement préside l'Union

européenne, puis en Espagne où il a été reçu par le roi. Son rendez-vous, à Evian, avec le président Bush est déjà agendé. Certes, dans tous les pays démocratiques, les rôles du chef de l'Etat, du chef du gouvernement et du ministre des affaires étrangères sont variables. Or l'organisation suisse est particulière puisqu'elle renvoie, non pas à une structure hiérarchisée, mais à un collège où, en terme de pouvoir, personne ne prend le pas sur les autres.

La difficulté a été perçue dès les origines. De 1848 à 1887, le président de la Confédération dirigeait de droit les affaires étrangères, et comme la présidence était tournante et annuelle, les rocares dans l'attribution des départements étaient constantes. Cette pratique était justifiée au XIX^e siècle par le fait que le Département des affaires étrangères était peu accaparant et qu'en conséquence, le président disposait du temps nécessaire pour présider le Conseil fédéral.

Il serait imaginable, aujourd'hui, de reprendre l'ancienne formule: un président qui préside le Conseil fédéral et dirige les affaires étrangères. Mais comme les rocares annuels sont impensables, plus encore qu'au début du siècle, il faudrait que la présidence soit de deux ans, au moins, et renouvelable. Or la Constitution (art.176) ne l'autorise pas.

Sous la pression de la politique extérieure et de la complexité des tâches, la Suisse est donc confrontée à la réorganisation de sa structure gouvernementale. C'est la réforme que l'on repousse périodiquement en produisant des modèles auxquels personne ne croit. La vraie question qu'il faudrait préalablement trancher est celle-ci: un département présidentiel peut-il être conçu dans le plein respect de la collégialité? AG

Sommaire

Débat-Irak: Un autre point de vue (p. 2)

Débat-Irak: Noir et blanc? Plutôt très gris (p. 3)

Ecole: Entre réforme et contre-réforme (p. 4)

Recherche: Prends l'argent et tais-toi! (p. 5)

Forum-Société de l'information: La Suisse doit montrer l'exemple (p. 6)

Anglicismes: Nous sommes tous *onshore* (p. 7)

Un autre point de vue

Nous publions une réaction de François Brutsch qui représente le point de vue, très minoritaire à gauche, de ceux qui soutiennent une intervention militaire en Irak.

Le moment de mettre en accusation l'Irak a-t-il été choisi de manière arbitraire par le gouvernement américain? Les Nations Unies sont-elles instrumentalisées par une parodie d'inspection? Une intervention militaire serait-elle contraire au principe de proportionnalité? C'est ce qu'écrit André Gavillet (*DP* n°1547), estimant que le droit international est mis à mal, tout en disant par ailleurs combien la disparition du régime de Saddam Hussein lui paraît souhaitable.

C'est évidemment le 11 septembre 2001 qui a tout changé. L'apparition d'une multinatio-

nale hors sol du «fascisme islamique» a rendu obsolète la vision florentine ou metternichienne des relations internationales qui ne connaît que des Etats (des «puissances») s'affrontant pour des intérêts, et réhabilité la notion de valeurs. Oui, liberté, justice et démocratie méritent que l'on combatte pour les défendre et les promouvoir, même si une opinion publique anesthésiée par cinquante ans de prospérité à l'abri du parapluie américain veut encore l'ignorer (qu'auraient dit les sondages en 38-39?). Aboutissement de l'évolution, portée par un Bernard Kouchner notamment, vers un

droit d'ingérence de la communauté internationale dans les affaires intérieures des Etats qui paraît aujourd'hui acquis, on en vient enfin à distinguer entre un pays, son peuple et le régime qui les tient sous sa coupe: contre les Khmers rouges, pas contre le Cambodge, contre les Talibans, pas contre l'Afghanistan, contre Saddam Hussein, pas contre l'Irak. C'est la prise de conscience du 11 septembre qui a rendu soudain intolérable l'attentisme de la communauté internationale face au défi permanent que représente Saddam Hussein. Avant, George W. Bush était isolationniste et unilatéraliste, on le lui reprochait assez, ensuite il est devenu interventionniste et multilatéraliste, on le lui reproche également.

Les conséquences de l'attitude de Bagdad

S'il y a quelque chose qui met à mal le droit international onusien aujourd'hui, c'est plutôt la pusillanimité de la diplomatie française. Après avoir traîné les pieds, sans proposer d'alternative, pour adopter la résolution 1441, elle prétend maintenant changer les règles, faute d'assumer les conséquences de son vote. Le régime d'inspection n'est nullement une fin en soi, mais une tentative de la dernière chance. S'il était illusoire d'attendre de Saddam Hussein qu'il change, on pouvait espérer de cette pression internationale un changement de régime qui aurait

permis d'éviter l'intervention, en initiant de l'intérieur, et volontairement, les transformations qui ont permis par exemple à l'Afrique du Sud et aux ex-Etats soviétiques de se débarrasser de leurs armes nucléaires. Cela ne s'est pas produit. Reste à en tirer la conclusion.

La proportionnalité condamne Saddam Hussein

Cela sera-t-il disproportionné? L'application du principe de proportionnalité au droit de la guerre a ceci de curieux, contrairement à l'imagerie courante sur la «juridification» de la force, qu'il s'applique par définition à l'encontre du vainqueur; à l'image de la polémique actuelle sur les excuses réclamées en Allemagne pour les bombardements des villes par les Alliés durant la Seconde guerre mondiale. On ne doit pas mesurer la proportionnalité à l'aune de la seule menace résiduelle, mais bien sur l'ensemble du bilan de Saddam Hussein, tant contre son peuple que dans la guerre contre l'Iran, l'invasion du Koweït ou l'attaque d'Israël. Faut-il attendre qu'il élève encore la barre? Et ne faut-il pas comparer le coût (mais aussi le résultat) de l'intervention d'aujourd'hui avec l'alternative: la poursuite indéfinie de ce jeu du chat et de la souris dont la victime est, outre la crédibilité du droit international onusien, le peuple irakien depuis douze ans?

François Brutsch

Droit de recours des associations: harcèlement

A dix reprises déjà, le Parlement fédéral a rejeté les propositions de suppression du droit de recours des associations en matière de protection de l'environnement et du paysage. Qu'importe, la onzième est déjà déposée par l'UDC appenzellois Jakob Freund. Les organisations critiquées ont beau souligner l'usage modéré qu'elles font de ce droit - 2% seulement des recours déposés devant le Tribunal fédéral - et le taux élevé de succès de leur action - près des deux tiers de leurs recours acceptés. Rien n'y fait.

La dernière attaque en date est directement inspirée de l'échec de la tentative du coureur automobile Michael Schumacher d'édifier son logement dans une zone protégée du canton d'Appenzell Rhodes extérieures. Les autorités locales et cantonales avaient donné leur feu vert, en violation grossière de la législation en vigueur. Seule la vigilance du *WWF* et des défenseurs du paysage a permis de faire triompher la légalité. *jd*

Noir et blanc? Plutôt très gris

Bien sûr que liberté, justice et démocratie méritent que l'on combatte pour les défendre et les promouvoir. Et le droit d'ingérence de la communauté internationale, dans la mesure où il bat en brèche cette souveraineté étatique qui trop souvent sert de paravent aux pires exactions, constitue un indéniablen progrès.

Par contre, lorsqu'une puissance prétend décider seule du moment et du lieu de cette ingérence, elle court à la confusion : celle des valeurs prétendument défendues et de ses intérêts. Les Etats-Unis, tout au long de leur histoire, ont fait preuve d'une sélectivité inacceptable dans la défense de ces principes, mettant à l'index tels tyrans et en protégeant d'autres au gré de leurs intérêts. Pire, ils ont bafoué ces principes de liberté, de justice et de démocratie en contribuant plus ou moins directement au renversement d'autorités régulièrement élues. Même l'argument de la

stabilité géopolitique à créer au Moyen-Orient ne tient pas la route ; sans quoi Washington aurait depuis longtemps fait entendre raison à Israël.

Une posture morale douteuse

A ce jeu cynique, la France, bien qu'admiration aujourd'hui pour sa résistance au colosse américain, n'est pas en reste. Il suffit de rappeler son rôle douteux sur le continent africain. De manière générale, les Etats, tout occupés à défendre leurs intérêts stratégiques et économiques, restent peu crédibles dans la posture morale. C'est probablement ce qu'ont voulu exprimer les millions de manifestants du week-end dernier.

Reste que ce devoir d'ingérence ne peut se priver par principe du recours occasionnel à la force. Car la paix et la justice ne tombent pas du ciel. Le slogan lu sur un tract appelant à la manifestation de Berne – «Le peuple irakien doit choisir li-

brement son avenir» transpire le cynisme ou l'inconscience de ses auteurs. Les milliers de Bosniaques massacrés à Srebrenica n'ont pas eu l'occasion de choisir leur avenir. Si la paix à un prix, on ne peut la souhaiter à n'importe quel prix. Ni celui de la passivité qui consiste à «avoir la paix» pour soi au prix du malheur des autres, ni celui de l'interventionnisme aveugle qui détruit un pays, ses infrastructures, son économie. Dans les deux cas, c'est la paix des cimetières.

Si l'Irak cède finalement en apportant la preuve irréfutable de son désarmement, ce sera bien grâce au déploiement des forces américaines dans la région. La prochaine étape de la concrétisation du droit et du devoir d'ingérence passe par la domestication des procédures et des moyens d'exercice de ce droit et de ce devoir. L'ONU a encore du pain sur la planche. Mais le boulanger ne se mettra au travail que si l'opinion publique l'y invite sans relâche. *jd*

Manifestation à Berne

Le symbole contre la réalité

Une manifestation c'est d'abord «une déambulation publique». Cet aspect symbolique est essentiel (J.-Y. Pidoux, *DP* n°1548). Il nous préserve de toute rhétorique triomphaliste.

J'étais à Berne samedi dernier, saisi par une foule compacte et historique, plutôt heureuse d'être là. On a marché pendant une heure. J'ai regardé les autres me regarder. Le «sentiment infantile d'omnipotence» tournait à plein régime. Doubé d'un besoin narcissique de se compter. On manifeste contre ou pour quelque chose. Et on manifeste pour se voir manifester. Pour se dire qu'on était vraiment beau-

coup. Les organisateurs l'ont répété dans toutes les langues : nous étions quarante mille. Et à Berlin, nous étions encore plus. Il a été facile d'imaginer une ébauche de communauté européenne, voire mondiale. Avec la Suisse, pour une fois. La paix sait activer les bons sentiments et l'envie de descendre dans la rue.

Certes, on a beau dire que l'exercice de la démocratie passe surtout par des engagements politiques quotidiens, par les institutions, les scrutins et les élections. Mais comment échapper à l'ivresse d'une manifestation enfin «massive»? A la toute puissance d'un flot humain «infini»? En acceptant la

contradiction, je crois. La politique n'est pas toujours raisonnable. Elle se nourrit aussi de naïveté. Elle s'enrichit d'actes simples comme celui de marcher ensemble en criant et chantant. Pour rien, qui sait? Le Conseil fédéral n'aura pas été ébranlé. Pas au point de modifier sa position. Saddam Hussein aura organisé une manifestation à son usage personnel. George W. Bush aura fait la sourde oreille. Finalement, la guerre aura peut-être lieu selon le calendrier prévu.

La manifestation de Berne n'a été ni l'«amorçage» ni l'«indice» d'un mouvement social inédit. Personne n'est dupe. En revanche, l'espace d'un après-

midi, elle a écarté d'un pas vif et joyeux les impératifs de la raison d'Etat et des équilibres géopolitiques. Elle a préféré le symbole nouant un lien entre le rassemblement de milliers de personnes et l'espoir insensé d'un autre monde. Pacifié, démocratique, libre de tyrans, où chaque peuple est maître de son destin dans le respect de celui des autres. L'enjeu de la manifestation bernoise était là, dans cette foi profane et enfantine. Avant de revenir à la réalité, si l'on veut. Avec l'illusion que rien n'est perdu.

En 2001, je n'ai pas été américain. En 2003, je ne suis pas devenu anti-américain. Alors serais-je un jour irakien? *md*

Entre réforme et contre-réforme

Le débat autour de l'École dépasse la dispute sur les nouvelles formes d'évaluation.

Il est le signe d'une mutation profonde des enjeux sociaux et économiques qui la traversent.

Il y a aujourd'hui dans l'École un climat délétère qui renvoie à quelque chose de déjà vu, lu et entendu. Un sentiment d'inquiétude proche d'un autre, celui d'insécurité.

Nombre de parents d'élèves sont déboussolés, ils ne comprennent plus rien aux réformes. Les nouvelles formes d'évaluation sont difficiles à lire, voire incompréhensibles. L'application des réformes est encore très inégale sur l'ensemble du territoire. A Genève, lorsqu'on déménage dans un autre quartier, on change non seulement de bâtiment scolaire mais encore, souvent, de système scolaire.

Les élèves, dont on ne demande pas l'avis, ont l'air de s'ennuier. Mais ce sont eux qui trinquent. Selon l'étude internationale Pisa effectuée dans trente-un pays sous l'égide de l'OCDE, et portant sur les acquis à la fin de la scolarité obligatoire, les Suisses lisent mal (17^e rang sur 31) et n'apprécient que peu les sciences (18^e sur 31).

Et tandis que les enseignants se disputent, on prend, doucement mais sûrement, le même virage pour traiter ce sentiment d'inquiétude, que celui choisi pour traiter du sentiment d'insécurité. Des enseignants et des parents d'élèves ont été les pre-

miers à l'amorcer. Ils réclament plus de pratiques directives. A Genève : retour aux notes et abolition du système rénové d'évaluation. Le tout sous les regards, qui vont du dubitatif au critique, des autres parents et enseignants ; et parmi ces derniers, des tenants des réformes qui tentent de répondre que globalement : « Tout va très bien Madame la Marquise ! ».

Une réponse un peu simple, même si elle est relayée par les appareils politiques de l'Etat, dont on se demande ce qu'ils viennent faire dans cette dispute au lieu de conserver une distance critique.

Le retour des notes est inutile

On ne répond pas à un sentiment d'inquiétude en se voulant rassurant et en laissant entendre que ce n'est qu'un sentiment ! Dans de nombreux pays, ceux qui ont agi ainsi avec le sentiment d'insécurité sont en train d'en faire la cruelle expérience. Un sentiment en politique n'est pas virtuel, c'est une réalité ! Et si les tenants des réformes en restent là, le retour des notes fera un tabac.

Or ce retour ne résoudra rien, car ce n'est pas un des points essentiels d'un vrai débat sur l'École. Ce n'est là que l'utilisa-

tion de l'inquiétude pour enclencher un procès de remise à l'ordre. Il vaudrait sans doute mieux ne pas traiter immédiatement de réactionnaires dix-neuviémistes celles et ceux qui réclament le retour des notes. De même, il s'agirait de ne pas systématiquement démoniser les réformes. Les deux positions, qui affirment œuvrer pour l'intérêt général, ont en commun une cécité sociale et culturelle. Elles ignorent, ou feignent d'ignorer, que l'École n'est plus, depuis la crise des années nonante, un lieu privilégié d'intégration sociale.

La compétition mine la mission de l'École

La crise du modèle de développement économique et social qui dominait pendant la période du « miracle helvétique » et l'émergence dramatique d'un nouveau paradigme qui, de plus en plus, retourne aux cycles en matière d'accumulation des richesses et à la concurrence en matière de mode social de régulation, influencent fortement l'instruction et la formation.

La compétition à tout prix entre individus, conforme au discours politique dominant, et la montée des inégalités qui s'y rattache se réinstallent presque sans opposition.

Dans de telles conditions, le stress des élèves ne peut qu'augmenter. Un stress qui ne vient ni des notes, ni des appréciations « rénovées », mais des pressions

sociétales qui font de l'École un enjeu économique et social, voire culturel, à un âge où l'enfant n'a encore aucun élément pour donner corps à son avenir.

Avant de vouloir en découdre, enseignants et parents d'élèves... et élèves devraient d'abord prendre la mesure de cette mutation. Nous sommes entrés dans une période de passage du certain au provisoire, du programmable à l'occasionnel, donc dans une crise de structures destinée à durer encore longtemps. Une période dans laquelle les recettes anciennes ou récentes seront inopérantes. *dm*

I M P R E S S U M

Rédacteur responsable :
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction :
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro :
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Daniel Marco (dm)
Anne Rivier

Débat :
François Brutsch

Forum :
Michel Egger

Responsable administrative :
Anne Caldelari

Impression :
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel : 100 francs
Etudiants, apprentis : 60 francs
@abonnement e-mail : 80 francs
Administration, rédaction :
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone : 021/312 69 10
Télécopie : 021/312 80 40
E-mail : domaine.public@span.ch
CCP : 10-15527-9

www.domainepublic.ch

Prends l'argent et tais-toi!

L'administration américaine exerce des fortes pressions sur les milieux scientifiques. L'indépendance et la crédibilité de la recherche sont en danger malgré des financements généreux.

Jamais, dit-on, administration américaine n'a tant malmené et ignoré le monde de la recherche. Il a fallu neuf mois pour nommer le ministre de la science, autrement dit le «conseiller à la science» du président. Il a encore fallu deux ans pour pourvoir le poste de directeur du National Institutes on Health (NIH), la plus importante agence de soutien de recherche, dont le budget 2004 avoisine les 30 milliards de dollars.

Censures et restrictions

Dans l'intervalle, on a, entre autres, redéfini les concentrations légales d'arsenic dans l'eau potable, jeté le Protocole de Kyoto aux oubliettes, et réduit drastiquement la recherche publique sur les cellules souches (tout en laissant entière liberté à la recherche privée). De manière plus anecdotique, on a épuré les pages *web* officielles et fait disparaître les références aux études scientifiques sur l'avortement et le risque du cancer du sein, ou encore sur l'efficacité des préservatifs.

Dans notre société complexe, de nombreuses décisions politiques s'appuient sur l'avis de commissions scientifiques consultatives. Cet avis n'est valable que si l'on peut raisonnablement avoir confiance dans l'autonomie de ces membres et la «scientificité»

de ces conseils. Avec un sans gêne qui force l'admiration, l'administration Bush a nettoyé ces nombreux comités scientifiques. Par exemple, les membres du Comité scientifique pour les questions de santé publique du Center for Disease Control (CDC) ont été entièrement remplacés. Le même sort a été réservé aux scientifiques chargés des métaux toxiques (plomb). Idem pour le Comité scientifique consultatif pour la recherche sur l'être humain, le Comité sur les tests génétiques, et, plus étrange, le Comité de coordination de la recherche en dystrophie musculaire. S'agit-il du renvoi d'experts reconnus, parce qu'ils n'ont pas voté pour le Président aux dernières élections – selon l'aveu public d'un professeur de psychiatrie proposé par ses pairs au Comité scientifique sur les dépendances?

L'indépendance bafouillée

Plus choquant encore - en tout cas pour les mœurs suisses - l'administration américaine intervient même dans les comités scientifiques «purs», chargés d'évaluer «par les pairs» des projets de recherche. C'est ce qui est arrivé au Comité de lecture des pro-

jets dans le domaine des accidents de travail.

Parmi les conséquences directes du 11 septembre 2001 sur la communauté scientifique, il y a les difficultés à organiser des congrès internationaux. En fait, les restrictions

Avec 67 milliards de dollars promis au Pentagone, la recherche militaire reprend le dessus, le renversement historique de l'administration Clinton en faveur de la recherche civile est donc effacé.

aux frontières paraissent telles que certaines universités américaines recommandent à leurs étudiants «post-docs» issus de pays sensibles (y compris la Chine) à ne pas visiter leur famille, de peur de ne pouvoir revenir au laboratoire. L'administration veut encore introduire des restrictions dans les publications scientifiques, en introduisant une catégorie vague, dite «sensible mais non classé». Elle propose aussi une aide juridique aux agences scientifiques qui voudraient combattre les demandes d'information sur des projets de recherche selon les termes du «freedom of information act».

Bref, rarement une administration a été autant aux antipodes de ce qui est cher au monde scientifique «dire la vérité au pouvoir, développer la collaboration internationale, promouvoir la paix par le contrôle de l'armement, lutter

pour un environnement sain, défendre l'égalité des chances dans l'éducation».

L'argent ne maque pas

Mais, la communauté scientifique est-elle révoltée? Non. Elle est certes très malheureuse, mais elle n'est pas révoltée. Car le souci majeur, voire le lien affectif principal avec le gouvernement, c'est l'argent. Et de l'argent, malgré la crise économique, en dépit des déficits budgétaires gigantesques, il y en a plein. Le budget 2003 pour la recherche (R&D) s'élève à 123 milliards de dollars, en augmentation de 9%. L'année précédente, l'augmentation avait été équivalente. Bien sûr, avec 67 milliards de dollars promis au Pentagone, la recherche militaire reprend le dessus. Le renversement historique de l'administration Clinton en faveur de la recherche civile est donc effacé. Mais «non olet», même le noble Massachusetts Institute on Technology (MIT) a accepté sans sourciller de créer - nanotechnologie oblige - l'Institut du Soldat du Futur. *ge*

New Scientist, 8 février 2003

Science, 7 février 2003
(pour le budget 2003 de la recherche)

Science, 31 janvier 2003
(éditorial).

La Suisse doit montrer l'exemple

Domaine Public s'est déjà fait l'écho de l'absence des ONG dans la préparation du Sommet sur la société de l'information qui se tiendra à Genève en décembre 2003 sur l'initiative de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Cette réunion devait être consacrée à Internet et aux nouvelles technologies. Un certain nombre de mouvements souhaitent élargir ce Sommet au problème plus général de l'accès à l'information. Nous publions aujourd'hui une contribution qui va dans cette direction.

Michel Egger

Responsable de la politique de développement auprès de la *Communauté de travail Swissaid - Action de Carême - Pain pour le prochain - Helvetas - Caritas*

Le compte à rebours a commencé. Le Sommet mondial sur la société de l'information se déroulera à Genève du 10 au 12 décembre. La ville de Calvin accueille jusqu'au 28 février la deuxième conférence préparatoire. Bien que l'événement reste encore largement confidentiel, son thème n'en est pas moins capital: les technologies de l'information et de la communication - Internet en tête - sont de puissants véhicules d'idées et d'images, qui influencent nos modes de vie, de pensée et de consommation.

L'un des enjeux majeurs de ce Sommet est la place donnée à la société civile. Les textes officiels appellent clairement à sa participation active et effective. Ils invitent par là à jeter les fondements d'une nouvelle forme de «gouvernance», véritablement démocratique, transparente et tripartite. C'est-à-dire incluant, dans une écoute réelle et réciproque, les gouvernements, le secteur privé et la société civile. Ce serait une manière de dépasser à la fois le seul espace intergouvernemental et la logique binaire de la confrontation (pouvoir/contre-pouvoir), tous deux insuffisants face à la complexité des problèmes actuels.

Le rôle d'un tel Sommet est de définir un cadre et des mécanismes - de régulation et de financement - permettant de promouvoir l'information comme bien public, de lutter contre sa dégradation en marchandise et instrument de manipulation. Cela implique que l'accent ne soit pas mis seulement sur les infrastructures (pour le Sud) et les marchés potentiels (pour le Nord), mais sur le droit des citoyens à être informés et à communiquer. Essentiel à cet égard est le développement des capacités - personnelles et communautaires - à s'approprier les outils et à produire des contenus locaux, en fonction des besoins et des spécificités culturelles.

La participation des ONG est remise en question

Sans la société civile, la réalisation de tels objectifs est impossible. Or, il faut malheureusement constater qu'on est encore loin de sa pleine participation, promise au départ par le Sommet. Les bidouillages politiques ont propulsé l'Union internationale des télécommunications - agence technique complètement fermée aux ONG - à la tête du processus et divisé la manifestation en deux phases: Genève en 2003 et Tunis en 2005. La première conférence préparatoire, en juillet dernier, a surtout révélé la peur et le

manque de volonté politique des gouvernements. Celle qui vient de démarrer ne laisse rien augurer de bon: le document de référence a été préparé dans une «semi-clandestinité», on ne sait pas si les sous-commissions où se prennent les décisions auront lieu à huis clos ou non, et les médias sont quasiment exclus des débats.

Il est temps que les choses changent. La société civile a accumulé une telle dose de frustrations que si certains signes d'ouverture réelle ne sont pas donnés ces prochains jours, la perspective d'un contre-sommet n'est pas impossible, ainsi que cela a été évoqué à Porto Alegre. Plus grave encore pour la Suisse, qui s'est battue pour organiser ce Sommet et a investi plus de vingt millions de francs, Genève pourrait n'être alors que le lever de rideau du Sommet de Tunis.

La Suisse doit faire des propositions fortes

Ce n'est pas ce que souhaite la Plateforme suisse pour la société de l'information, qui regroupe une trentaine d'ONG et associations de professionnels des médias. Le tir peut encore être corrigé, mais il faut pour cela que les autorités suisses fassent preuve de plus d'engagement, d'audace et d'imagination que jusqu'ici. Cela signifie notamment un leadership plus affirmé, une diplomatie plus active, une meilleure collaboration entre les offices compétents, une coopération plus étroite avec la société civile, un réveil de la classe politique. Si la Suisse veut saisir pleinement la chance de ce Sommet de l'ONU - le premier sur son territoire - elle doit devenir une vraie force de proposition, un catalyseur sur le plan international et un exemple en matière de «nouvelle gouvernance».

Dans cette perspective, la Plateforme suisse demande la création rapide d'une *taskforce* nationale de haut niveau, réunissant tous les acteurs susceptibles d'apporter leur contribution au processus du Sommet. Une telle instance - authentiquement tripartite, permanente et transparente - serait non seulement un espace de réflexion et d'échanges où s'élabore cette vision de la société de l'information qui fait tant défaut, mais aussi un laboratoire de nouvelles formes d'organisation et de partage du pouvoir. La proposition est actuellement sur la table du Conseil fédéral. ■

Nous sommes tous *onshore*

Nous avons souvent fait preuve d'ironie au sujet de la ridicule terminologie pseudo-américaine qui envahit les publicités. Mais parfois les glissements de sens sont plus subtils et ne se révèlent pas forcément négatifs, loin de là. Ainsi la fortune récente du mot «agenda» dans la sphère politique. En français, un agenda est un calendrier ou plutôt un échéancier. En américain, le mot agenda est souvent utilisé en équivalent de programme politique, non pas avec le sens abstrait d'un projet de société dans le grand style de la gauche européenne, mais plutôt d'actions à réaliser, de dossiers à saisir.

Depuis quelque temps ce sens dérivé est de plus en plus utilisé par la presse francophone dans des phrases comme: «le problème des retraites est prioritaire dans l'agenda du gouvernement» ou «la question de l'Europe n'est plus à l'ordre du jour de l'agenda politique». Naturellement

le point de départ de cet usage vient sans doute du fameux «Agenda 21», qui est en fait un programme pour l'environnement au XXI^e siècle.

Ce nouveau sens d'agenda, pas substantiellement différent de l'ancien d'ailleurs, introduit une finesse supplémentaire dans la vie politique. La notion de programme avait perdu toute crédibilité - demain on rase gratis. Par contre, indiquer que la production de rasoirs à bas prix sera dans l'agenda du parti s'il parvient au pouvoir permet d'introduire une nuance de pragmatisme en passant de l'objectif à atteindre au problème à résoudre.

Les déboires des traductions littérales

Si cette nouvelle polysémie de l'agenda représente un apport bienvenu, que dire de «domestique»? Aux États-Unis, on le sait, un vol *domestic*, comme il est indiqué dans les aéroports, est un vol intérieur, national.

Une traduction littérale de ce terme est en train de nous envahir et, pour ne rien arranger, elle est présentée comme parfaitement française. Le chef d'œuvre absolu et indépassable a été atteint lundi 10 février par *24 heures* dans un entretien avec le responsable de la gestion de fortune de la Banque Cantonale Vaudoise.

A une question sur la clientèle cible, voici les premiers mots de la réponse publiée par le grand quotidien vaudois: «Le *onshore* suisse (n.d.l.r. clientèle domestique)» On ne m'avait encore jamais traité de *onshore* jusque là, mais pour ceux qui n'avaient pas compris, *24 heures* précise qu'il s'agit de cette fameuse domesticité, à croire que les adjectifs suisse, nationale, résidente, locale ou que sais je encore, sont définitivement obsolètes. Je propose que le retour au sens premier de l'adjectif domestique soit inscrit à l'agenda politique des partis *onshore*. jg

Courrier

Instauration d'une Commission d'enquête parlementaire sur la BCV ... Et si les caves se rebiffaient ?

L'émission Droit de cité du 9 février, qui réunissait politiciens, réviseurs bancaires et un responsable de la Commission fédérale des banques (CFB), autour de l'impertinent professeur Thomas Von Ungern, n'aura pas vraiment rassuré le profane sur la Banque Cantonale Vaudoise. A partir du moment où Charles Favre a eu assez d'indices, il a agi en magistrat éclairé et courageux. La CFB, à son tour, n'y peut rien si les informations fournies étaient fausses, le réviseur ne fait que contrôler les chiffres et n'évalue pas les risques.

De son côté, le Conseil d'Etat publie un rapport de cinquante-six pages relatif à l'institution d'une Commission d'enquête par-

lementaire (CEP): quarante-huit pages refont l'historique des déboires de la BCV, sept expliquent ce qu'est une CEP et tout ce qu'elle n'a pas le droit de faire. Pour ne fâcher personne, la dernière page conclut que cette commission est incontournable, tant au plan politique qu'administratif.

Quant à la banque elle-même, sa direction répète à l'envi ce que chacun souhaite entendre: on sera plus pros, on va se recentrer sur notre activité de base, on va durcir les contrôles et améliorer le fonctionnement de l'état-major, y compris dans ses relations avec l'Etat.

Dans ce concert où chacun joue la partition de circonstance, y a-t-il une place pour le Grand

Conseil? Mardi dernier dans les coulisses du Palais de Rumine, j'ai senti que dans tous les partis, «y'en a marre»: de se faire rouler dans la farine, du mépris pour ces élus qui n'y pigent rien, de ne pas obtenir de réponses sur le fond.

La question de la rétrocession du parachute doré de deux millions offert à l'ex-PDG Gilbert Duchoud est lancée comme un os ou un hochet. Mais certains députés ne veulent plus s'en laisser compter. A défaut de pouvoir aller au cœur des magouilles des affaires, ils veulent savoir «à qui a profité le crime», et comprendre. Mais surtout, ils veulent savoir quelles leçons tirer du passé pour faire de la BCV un instrument

véritablement au service de l'économie cantonale à l'avenir.

Les radicaux sauront-ils s'émanciper des caciques qu'ils ont placés à la direction de la banque et de son conseil? Les Verts et le PS ont d'ores et déjà fourni une liste de points qui doivent figurer dans le mandat de la CEP. Car il ne faut pas s'y tromper, au-delà des affaires de la BCV, nous avons là l'occasion de réfléchir plus globalement aux raisons partiellement culturelles qui font que le canton cultive une forme de sinistrose et reste lanterne rouge en matière de finances publiques.

Philippe Martinet, député Vert au Grand Conseil vaudois

Temps mort

Par Anne Rivier

Une année aujourd'hui que son mari est à la retraite. Elle ne le reconnaît pas, il est complètement changé. Il se lève de plus en plus tard. Il traîne à la salle de bain. Elle le surprend souvent à rêver debout devant le miroir, le gillette en l'air, il a abandonné le rasoir électrique, la lame c'est plus agréable, maintenant qu'il a le temps...

Maintenant que j'ai le temps: il n'a que cette phrase à la bouche. Elle, elle a surtout l'impression qu'il s'échine à le tuer, ce temps. Lui prétend que chaque minute de sa nouvelle vie dure le double des minutes d'avant et que ce doublement l'angoisse.

Sa voisine l'avait pourtant avertie, et sa voisine c'est pas n'importe qui. Une grande dame, toujours sur son trente et un, le cheveu et le regard gris bleu. Des bijoux, des gants en pécaris.

- Croyez-moi, ma chère, votre mari n'est pas un cas unique. La retraite des hommes, c'est la pire des épreuves pour nous, les femmes, toutes classes sociales confondues. Et plus d'une a fini par plaquer son époux adoré.

Liliane n'en est pas là, heureusement. Non, ce qu'elle ne supporte pas, c'est cette lenteur, ce retard constant qu'il semble entretenir à dessein dans le cours de leurs journées.

À la cuisine, il mâche et remâche les tartines de son petit déjeuner, tandis qu'elle s'active déjà aux fourneaux. Elle aimerait qu'il libère la place pour peler ses légumes ou battre des œufs. Rien, pas un geste, une statue de sel! Au bout d'un moment elle en a marre, elle le houspille, le chasse d'autant plus brusquement qu'elle est rongée de mauvaise conscience.

Il obéit et se replie dans le living. Assis sur la bergère, les coudes sur les genoux, face à la télé éteinte, il attend le facteur.

- Moi, le matin, il me fiche une paix royale: à neuf heures pile, qu'il neige ou qu'il vente, mon mari descend boire son café à Saint-François. Les premiers mois, il enchaînait sur une visite à la Banque. Pour saluer ses anciens collègues. L'après-midi, en revanche, je l'ai sans cesse sur les talons, il me suit partout. Plus l'ombre d'une initiative personnelle. Lui, capitaine à l'armée, sous-directeur au Service Clientèle, lui qui a eu dix personnes sous ses ordres.

- Mon seul répit à moi, c'est la cérémonie des journaux. Vous le verriez revenir de la boîte aux lettres avec sa moisson de canards! Le sérieux avec lequel il épluche la Feuille, Construire, Coopération, Générations, la pub et mes catalogues VAC ou Veillon.

Avant, avec son boulot astreignant et ses horaires irréguliers de chauffeur de bus, il n'arrivait pas à se concentrer sur de l'écrit. Aux terminus on le voyait rarement plongé dans les résultats sportifs, il préférerait se dégourdir les jambes, fumer une cigarette au soleil ou discuter le coup sous la guérite avec un usager désœuvré. Un de ces retraités qui vous soûle de questions sur les avantages écologiques des voitures bimodes.

- Lilette, si je vire vieille barbe, comme eux, tu m'avertiras. Promis?

C'est précisément ce que Liliane s'efforce de faire. Sans aucun résultat. À peine son homme est-il monté dans un trolley qu'il se considère en terrain conquis, harponne le chauffeur. Et là, bonjour la nostalgie!

- À mes débuts, on était deux, vous savez. Les gens entraient à l'arrière, le camarade contrôleur-poinçonneur trônait sur un siège spécial, il dominait la situation, on le respectait. Les incivilités, les déprédations, ça n'existait quasiment pas. À mon volant, on me saluait, on me remerciait, le service public ça signifiait encore quelque chose...

Liliane, cette logorrhée, ça la gêne. Alors, elle tire son mari par la manche, lui rappelle qu'à son époque, les passagers étaient priés de ne pas adresser la parole au conducteur. Mais vu qu'il ne bronche pas, elle capitule et va s'installer au fond du véhicule, le visage pincé.

Quand il la rejoint elle le gourmande un peu. Il admet ses griefs mais ajoute bien vite pour sa décharge qu'ils sont plusieurs à agir de la sorte, qu'ex-cheminots ou ex-employés des Transports publics, ils ont gardé ce fameux esprit de corps, une solidarité sans faille et une tendance égale à raviver les souvenirs. Et que, nom d'une pipe en bois, c'est humain finalement!

Elle soupire que oui, mais chez toi, Fred, c'est systématique. Tu radotes. À la maison ou au dehors, tu radotes, tu n'en es même pas conscient.

- Ne désespérez pas, Liliane. Ça va s'arranger. Le mien, c'est deux années entières qu'il lui a fallu pour encaisser le choc.

- Je ne sais pas si je vais tenir. Ras le bol de l'accompagner en ville tous les jours. Jamais à pied ni en auto, remarquez. Non, depuis sa retraite, Monsieur ne circule qu'en bus. Il paraît que ça lui demande! Qu'on ne conduit pas ces animaux pendant quarante ans sans que ça laisse des traces.

Une déformation professionnelle, oui. Il doit vérifier le parcours, c'est vital. Ensuite c'est la halte obligée au Café de l'Horloge. Liliane commande un thé. Fred s'offre une bière et papote avec la patronne. Il fait son joli cœur, persuadé qu'elle l'apprécie.

- C'est vrai qu'elle nous accueille en souriant. Mais sourire, c'est son métier, non? Quand je lui sors ça, mon Fred, il pique la mouche, et puis il boude jusqu'au souper.

- Et le soir, sur l'oreiller, il vous supplie de lui pardonner, l'œil humide, il vous confesse que c'est dur d'être libre, sans projet, sans rôle, sans uniforme. Avec moins de moyens, et trop de temps.

Le temps mort, Liliane, c'est ça qui les tue! ■